C'est ainsi, par exemple, que, quelques jours à peine après que vous étiez arrivés au pouvoir, vous avez brisé la carrière de vingt préfets... (Exclamations ironiques à gauche.)

M. le baron Tristan Lambert. De préfets qui n'ont fait que soutenir le Maréchal, et sa politique et son Gouvernement!

M. le marquis de Castellane ..... auxquels vous n'aviez pas d'autre reproche à faire que d'avoir appliqué loyalement cette politique conservatrice que vous prétendez ne pas abandonner. (Très-bien! très-bien! à droite.)

M. le baron Tristan Lambert. Le pays pense comme vous!

M. le marquis de Castellane. Mais ces exécutions n'ont pas fait, quelques jours après, on en réclamait d'autres. C'est alors que vous avez eu recours à ce procédé tout au moins un peu bizarre, à ce mouvement de va-et-vient de tous les préfets de la France, qui a réduit nos administrateurs à un rôle nouveau, à celui de commis-voyageurs en administration. (Nouvelles exclamations et rires à gauche. — Très-bien! très-bien! et applaudissements à droite.)

Plusieurs membres à gauche. Ils l'ont accepté.

M. Jules Ferry. Ils le trouvent lucratif.

M. le marquis de Castellane. Mair cela n'a pas encore suffi: on a réclamé de vous davantage, et l'on réclamera encore plus dans l'avenir, soyez-en certains.

Vous à gauche. Oui! oui!

M. le baron Tristan Lambert. Allez. L'avenir vous donnera raison?

M. le marquis de Castellane. C'est alors que vous avez eu recours... (Interruptions à gauche.)

M. le président. Il n'y a pas de discussion possible si l'on est trompé à chaque phrase. Veuillez, messieurs, écouter en silence? La dignité de la Chambre le commande.

M. le marquis de Castellane. C'est alors que vous vous êtes décidés à nommer de nouveaux maires sans en avoir le droit légal; en agissant ainsi, vous avez pu donner quelques satisfactions à des amis pressés qui n'aiment pas à attendre.

Mais vous avi z un second motif, que voici: vous vouliez avoir la main dans les élections qui auront lieu demain... (Applaudissements à droite) et, sans en avoir l'air, ressusciter la candidature officiel e. (Vives exclamations et applaudissements ironiques à gauche).

Messieurs, je vais vous donner, par des exemples, une nouvelle occasion d'applaudir M. le ministre de l'intérieur.

A droite. Très-bien! — Parlez parlez?

M. le marquis de Castellane. C'est ainsi que vous avez nommé maire de la ville d'Angers un homme qui, depuis quelques jours déjà, avait apposé son nom au bas d'un placard recommandant aux électeurs le candidat républicain qui lutte contre notre ancien collègue M. Fabre.

Dans la ville de Bressuire, vous avez choisi comme maire, non plus un simple spectateur de la lutte électorale, mais précédemment celui qui se porte contre le candidat conservateur M. le marquis de La Rochejaquelein.

Plusieurs membres à droite. Et à Auch?

M. le marquis de Castellane. Je ne dirai rien de la ville d'Auch, parce qu'on en a parlé l'autre jour.

C'est pour ce double motif: satisfaire les exigences de vos amis et intervenir d'une façon effective dans la lutte électorale que vous avez brisé impitoyablement des hommes qu la loi protégeait, sans tenir aucun compte des services qu'ils avaient rendus à leur pays. (Assentiment à droite.)

Et comme vous savez très-bien que le chef de l'Etat, que le maréchal de Mac-Mahon ne consentirait pas par un décret. (Exclamations à gauche.)

M. Jules Ferry. C'est absolument inconstitutionnel, ce que vous dites là!

M. le marquis de Castellane. Permettez! nous avons le droit de dire ce que nous pensons à cette tribune. Est-elle encore libre, oui ou non?

A droite. Très-bien! très-bien! — Parlez! parlez!

M. le marquis de Castellane. Comme vous saviez très-bien, dis-je, que M. le maréchal de Mac-Mahon ne signerait pas, par décret, la révocation d'hommes qui avaient été ses amis... (Bruyantes exclamations à gauche), qui, souvent, n'avaient accepté leurs fonctions qu'à sa demande, et qui n'avaient pas voulu entrer dans les intrigues qui s'ourdissaient autour d'eux pour ruiner sa politique... (Nouvelles exclamations à gauche.)

M. Jules Ferry. Vous ne pouvez pas mettre le maréchal en discussion!

M. le marquis de Castellane... Vous avez eu recours non pas à des révocations directes, mais à des révocations indirectes.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces maires, ces fonctionnaires ont été révoqués par qui? Par des ministres qui faisaient partie de l'ancien cabinet. De deux choses l'une, cependant: ou ces hommes avaient pratiqué loyalement la politique...

A gauche. De combat!

M. le marquis de Castellane..... conservatrice que l'on pratiquait à cette époque, et alors ce n'étaient pas des maires à la nomination desquels ils avaient contribué et qu'ils couvraient de leur responsabilité, qui devaient être révoqués, c'étaient eux qui devaient avoir le courage et l'énergie de quitter le pouvoir; — ou, au contraire, ils ne pratiquaient pas cette politique, ils la trouvaient mauvaise, tout en laissant dire à celui qui en était la plus haute personnification, chaque jour et presque à chaque séance de parlement, qu'il parlait au nom du cabinet tout entier.

Et alors, quelle confiance des hommes qui ont en cette attitude peuvent-ils inspirer au pays? Est-ce sur ces procédés que vous comptez pour relever le principe d'autorité dans notre pays? (Très-bien! très-bien! à droite.)

Lorsque, dans le département des Bouches-du-Rhône par exemple, M. Donie fait signifier à un directeur auquel il n'a aucun reproche administratif à adresser, qu'il est remplacé, et qu'il lui fait porter sa révocation par qui? par un gendarme en grand uniforme, croyez-vous que ce soit là un moyen d'arriver à rendre la République aimable? (Sourires et marques d'approbation à droite.)

Un grand écrivain a dit que la République était le gouvernement de la vertu. La meilleure manière pour un gouvernement de prouver qu'il est vertueux, c'est de pratiquer la loi et de s'incliner devant elle, quand même elle est en opposition avec ses tendances et ses vues, et lorsque la République, au lieu de s'incliner devant la loi, n'en tient pas compte, au lieu d'être le gouvernement de la vertu, savez-vous ce qu'elle est? Elle est le gouvernement des partis et de l'arbitraire. (Nouvelle approbation à droite.)

Messieurs, le moment n'est pas venu d'examiner dans son ensemble la politique intérieure du Gouvernement; mais en face d'actes que nous venons de signaler qui, de deux choses l'une, ou dénote une étourderie administrative à laquelle nous n'étions pas habitués... (Applaudissements ironiques à gauche), ou des tendances révolutionnaires que nous ne soupçonnions pas, nous avons le droit de vous dire que jusqu'à ce jour votre politique s'est beaucoup moins inspirée de principes certains, de convictions absolues, que des revendications et des haines des partis, et que vous, qui sommez vos préfets de dire à la France qui ils sont, vous n'osez pas dire à la France résolûment qui vous êtes. (Oh! oh! à gauche.)

Vous n'osez pas lui dire si vous avez fait votre choix entre cette politique nettement républicaine qui consiste à faire la courte échelle au radicalisme (Exclamations à gauche) et cette politique conservatrice, constitutionnelle et libérale, qui n'a pas plus de complaisance pour ceux qui, chaque jour, sapent les bases de la société par leurs doctrines que pour ceux qui refusent de s'incliner avec respect devant la loi et devant la Constitution de leur pays.

Flatter un jour le sentiment conservateur, et le lendemain l'attaquer, blâmer par ses paroles ce qu'on justifie par ses actes, vivre au jour le jour, en sceptiques, cela peut être habile, mais cela ne s'appelle pas gouverner. Gouverner, c'est diriger; gouverner c'est traverser les erreurs de l'opinion, descendre au fond de la société... (Très-bien! et applaudissements à droite), et là, au milieu des luttes des partis, saisir la vérité, l'emporter en triomphe et la placer au pouvoir, comme sur un piédestal, jusqu'à ce que l'opinion, désabusée, se soit inclinée devant elle. (Très-bien! très-bien! à droite. — Rumeurs et rires à gauche.

Cela vous fait rire, soit! J'ajoute malgré ces rires qu'à agir ainsi, il y a péril, il y a lutte; c'est pour cela que la tâche est belle et qu'il est glorieux de l'accomplir. (Approbation à droite.)

Et lorsque ceux qui sont au pouvoir, qui tiennent entre leurs mains les destinées de leur pays, se trouvent en face d'un parti qui, chaque jour, à cette tribune, dans les réunions privées, dans les réunions publiques, devant le suffrage universel, dénonce le parti conservateur, le parti catholique... (Rumeurs à gauche.)

Une voix à gauche. C'est donc un parti?

M. le marquis de Castellane..... comme un parti qui veut abâtir la France, le clergé comme une lèpre dévorante qu'il faut extirper à tout jamais, le principe d'autorité comme un principe qu'il faut abattre à tout prix... (Bruit et réclamations à gauche)... Si vous voulez des preuves de ce que j'avance, je vous les donnerai, je les ai ici... En face de telles doctrines, je dis que gouverner, ce n'est plus seulement diriger, c'est lutter contre ces doctrines et contre ceux qui les pratiquent.

Ne dites pas que ce soit là une politique de combat, c'est simplement une politique de défense sociale. (Applaudissements à droite.)

Nous ne vous demandons pas de nous préférer à vos amis, d'accomplir un mot célèbre et de faire la République sans républicains: le jour de cette république-là est déjà loin. (Sourires approbatifs à droite.)

Mais ce que nous avons le droit de vous demander, ce que tout citoyen appartenant à la société française a le droit d'exiger de vous, c'est de faire une République sans radicaux, parce que les radicaux sont les pires ennemis de la société. Vous avez parlé de factieux! Les véritables factieux, les voilà! (Nouveaux applaudissements à droite.)

Nous vous demandons de faire votre choix entre eux et nous, de nous prouver que vous n'aviez pas abandonné la politique conservatrice.

Vous nous répondez en traitant de coup de main la loi de votre pays! Aussi nous ne serons ni dupes ni naïfs, ni dupes. Et puisque notre concours vous paraît inutile, nous assisterons en témoins attentifs, mais non en complices, à l'exécution que vous tentez, jusqu'à ce que le pays l'ait une fois encore condamnée. (Applaudissements répétés à droite. — L'orateur, en retournant à sa place, est félicité par ses amis.)

êtes triste; moi, j'ai envie de me distraire; allons ensemble au théâtre, nous verrons si, en cherchant bien, il n'y a pas moyen de vous trouver une position dans un journal.

Gabriel se sentait si profondément découragé, qu'il accepta l'offre du romancier.

Tous deux entrèrent dans un théâtre de genre.

Pendant un entr'acte, Alcide désigna Crotale à Gabriel.

— Le voyez-vous avec son bras en écharpe, pétant à la galerie? Il s'est battu avec un gentilhomme sur le compte de qui il s'était montré plus qu'indiscret. Maintenant il tient en poche son brevet de bravoure; ce duel a fait parler de lui, le voilà posé.

— Quelle vie que le journalisme, dit Gabriel, s'il faut vivre entre des recors et des spadassins.

— Entendons-nous, dit Alcide; tel que vous me voyez, je me rends justice, et je mets mes confrères à leur place. Nous ne sommes pas à nous seule la littérature. Nous représentons le côté du clinquant et du strass, et nous ne faisons illusion qu'à distance. Aucun de nous ne se croit un homme sérieux. Le jeu, les dettes, les chevaux, les voyages, tout ce qui gaspille l'argent, ruine la santé et usé la trame de la jeunesse, voilà ce que nous aimons, ce que nous cherchons, ce que nous pourchassons.

— Mais ensuite? dit Gabriel.

— Ensuite! Nous ne nous adressons mais cette question. Mais l'existence des Chevaliers de l'Ecritoire, luttant de taille et d'estoc contre les difficultés d'un luxe progressif, n'implique pas que tous les écrivains soient semblables à nous. Jules Auberval continue à écrire de magnifiques livres entre sa femme et ses deux filles; Candillac, retiré au fond de son château, chante tour à tour en vers harmonieux la mer que dominent ses tourelles, et les champs qui s'étendent sur la colline. Duchenel fait des drames fortement noués, habilement conçus et écrits en langue française; Emile Duchemin fait de la critique de grande école et vit dans une médiocrité honorable.

(*A suivre*).

DICTIONNAIRE DE LA SANTÉ

ou répertoire d'hygiène pratique

usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la santé comprend toutes les questions suivantes:

A l'hygiène privée, c'est-à-dire au gouvernement de sa vie en vue d'éloigner les causes de maladie: à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire, à l'infirmiérat domestique, c'est-à-dire aux soins d'entourage que réclament les malades, à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la santé formera un volume de format grand in-8° jésus à deux colonnes d'environ 900 pages, et se publiera en dix fascicules.

Le 10e fascicule vient de paraître.

Prix du fascicule: **1 fr. 50.**

En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 58, à Paris, et chez les principaux libraires.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

La semaine a été tout à fait insignifiante; on s'est abstenu sur nos fonds d'Etat, voilà tout, mais on n'a pas baissé. Et cependant les nouvelles à sensation se sont accumulées. Le bruit s'est répandu que l'existence des chrétiens était menacée même à Constantinople et qu'on pouvait s'attendre d'un moment à l'autre à un de ces terribles massacres ou incendies dans les populations fanatiques du Liban ont doué de récents exemples. D'autre part, à Salonique, on semblait craindre de donner suite à la répression légitime de l'odieux attentat commis sur les deux consuls de France et d'Allemagne. Enfin, la conférence de Berlin qui, dit-on, en Allemagne a si bien constaté l'alliance inébranlable des trois empires, a, en somme, échoué. En effet, si cette conférence n'avait pas pour but un partage à l'instar de celui de la Pologne, partage qui, du reste, nous semblerait un peu plus difficile que celui de la Pologne, il ne pouvait y être question que d'une chose: de la sanction pratique à donner aux conseils des puissances tendant à la pacification; en un mot, il fallait déterminer un mode d'intervention; et bien, sur ce point, le seul qui put motiver une entrevue solennelle, il est aujourd'hui bien évident qu'on ne s'est pas entendu.

La *Presse* a dit qu'on devait prier l'Autriche de se charger de ce rôle de gendarme; l'Autriche s'est sans doute refusée à faire ce dernier pas qui achèverait de lui aliéner des populations à qui elle est déjà fort peu sympathique. On a bien dit et écrit à Berlin que c'était décidé mais la Russie qui serait chargée d'agir en cas où l'intervention deviendrait indispensable, mais nous croyons que cette assertion n'est qu'une menace pour intimider la sublime Porte, car nous ne pouvons admettre que l'Autriche, que la Prusse même, consentent à mettre le loup dans la bergerie, en laissant les armées russes entrer dans les provinces insurgées.

Car de deux choses l'une: ou pareille intervention amènerait des combats, et après les combats une occupation plus ou moins longue, ou ce serait une promenade militaire des troupes russes grâce à l'ascendant de l'Empire des Czars sur toutes les populations slaves, mais dans ce cas, il faudrait encore une occupation d'une certaine durée à laquelle l'Allemagne et l'Autriche, ces chaudes amis de la Russie, auraient, croyons-nous, quelque peine à se prêter. D'ailleurs si l'influence russe est si forte, l'intervention armée est inutile et il devrait suffire que la Russie déclarât nettement sa volonté. Il nous paraît donc évident qu'on ne s'est pas entendu à Berlin, on est arrivé à une action commune, comme déjà on l'avait fait à l'époque de la note Andrassy; mais que peut être une pareille action, si on sait, d'avance, qu'elle ne sera pas appuyée par les armes? Voilà déjà l'Angleterre qui refuse de s'associer à une action commune. Tout cela n'aboutira à rien tant qu'on aura pour objectif la séparation des provinces insurgées. D'ailleurs la séparation ne résoudrait pas le problème. On dit que Midhat Pacha serait l'auteur d'un projet de réforme constitutionnelle et le voici *ministre sans portefeuille*. La solution ne pourrait-elle pas venir par là? — La question égyptienne traîne beaucoup. Il faut remettre l'emprunt nouveau dans le public vaincu qui n'est pas moins difficile que les négociations qui ont amené la signature entre le khédive et le groupe qui s'intitule *anglo-français*. Il ne nous semble guère d'après les discussions du Parlement que l'Angleterre soit prête à aider les prêteurs. Tous les symptômes indiquent, au contraire, qu'elle ne veut pas lui porter aide. Il est vrai que M. Wilson reste là bas, mais on le désavoue comme tenant de près ou de loin au gouvernement. Or, nous le répétons, il ne suffit pas d'avoir décrété l'unification de la dette, il faut faire accepter au public les titres nouveaux et pour cela on a besoin du concours moral de tous; si l'Angleterre retire le sien, le succès sera difficile. — Le Foncier s'est ressenti de ces préoccupations et on a aussi parlé de changements de personnes dans la direction. Changements qui, jusqu'ici, ne se sont pas produits. Quoiqu'il en soit baisse de 105 fr. sur le Foncier. Il y a eu aussi cette semaine une alerte sur le Lombard. On a vu dans les nominations des commissaires dans les bureaux de la Chambre italienne, l'intention d'invalider le projet de la Convention de Bâle, et probablement pour avoir encore cette affaire à meilleur prix. Que vaudraient dans ce cas les actions puisqu'on craint pour les obligations? Cependant depuis hier la baisse des actions paraît arrêtée. Le paiement du coupon du 5 % a lieu depuis le 15 et les achats au comptant reprennent. Cette semaine, le Trésor a pu se libérer avec la Banque de 25 millions et augmenter son encaisse de 5 millions, tout en satisfaisant au paiement du coupon du 5 %. Voilà le motif d'une hausse sérieuse.

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours

du samedi 13 avec ceux du samedi 20 mai

VALEURS	Cours du samedi 20 Mai	Cours du samedi 13 Mai	Hausse	Baisse
A terme				
3 % ex-cou.	67.80	67.67 5	12 1/2	»
5 %	105.27 5	105.12 5	15	»
B. de France	3600	3560	40	»
» Paris	1066.25	1071.25		5
Crédit foncier	642.50	747.50	»	105»
» mobil.	152 50	161.25	»	8 75
Soc. génér.	517.50	522.50	»	5.
Est	887.50	885.««	2 50	»
Lyon	970.««	960.»»	10	
Midi	742.50	742.50		
Nord	1247.50	1250		2»50
Orléans	997.50	992.50	5.	
Gaz	1220.	1170.	50.	»
Suez	725.	727.50		2.50
Italien 5 %	72.	71.70	30	»
Mob. espag.	577.50	557.50	20	.
Ch. Lomb.	152.50	163.75		11.25
» Autric.	547.50	561.25		13.75
Comptant				
3 % ex-cou.	67.90	67.55	0.35	»
5 %	105.20	105.10	10	
4 1/2	98.25	98.25		»
Ville 1869	366.	367.		1»
» 1871	347.	347 »«		
Act. l'Ouest	645.	637.50	7.50	»
Obl. 3 % Est.	321.	318.	3	»
» Lyon	324.»»	325		1»
» Midi	321.	319.	2	»
» Orléans	321.25	321.50	2.75	»
» Vendée	250.50	251 75		1 25
Orl. à Rouen (N)	250	210		»
» (Sud)	147.50	146	1.50	.
En banque				
3 % esp. int.	12 7/16	12 3/4		1/16
» exter.	13 3/16	13 5/8		5/16
5 % Turc	12.15	12.32 5		22 1/2
Turc nouv.	»	»	»	
Egyp. 1873	205	235	»	30
6 % Péruv.	20	21 5/8		1 5/8

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Ch. Junker, conseiller municipal, vient de prendre l'initiative d'une souscription à 10 centimes pour faire exécuter le buste en marbre blanc de M. Jules Deregnaucourt.

M. Junker écrit au *Progrès du Nord* qu'il veut « *perpétuer* ainsi, sur la » tombe de M. Deregnaucourt des » traits chers à bien des cœurs. »

—

Séance du 19 mai.

Votes des députés du Nord dans le scrutin sur la question de savoir si la Chambre passera à la discussion des articles de la proposition d'amnistie présentée par M. Margue et plusieurs de ses collègues.

Nombre de votants	466
Pour l'adoption	99
Contre	367

La Chambre des députés n'a pas adopté.

A voté *pour* : M. Masure.

Tous les autres députés ont voté *contre*.

—

Séance du 20 mai.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé présenté par M. Bardoux. (Interpellation de M. le marquis de Castellane.)

Nombre des votants	323
Pour l'adoption	323
Contre	0

La Chambre des députés a adopté.

N'ont pas pris part au vote:

MM. Gerges Brame, -- Desmoutiers, -- Joos, -- Leurent, -- de Marcère. -- Plichon, -- Léon Renard, -- des Rotours.

Les autres ont voté *pour* l'ordre du jour motivé.

—

Les effectifs des places de garnison du 1er corps d'Armée sont prévus dans les proportions suivantes du 1er juillet au 31 décembre 1876.

Nord. — Cambrai 1,850 hommes; Bouchain 100; Douai 3,100; Dunkerque 1,300; Bergues 400; Gravelines 100; Lille 4,000; Loos 200; Maubeuge 1,200; Avesnes 1,000; Landrecies 500; Valenciennes 1,800; Condé 600; Le Quesnoy 350.

Pas-de-Calais. — Arras 3,500 hommes; Béthune 1,000; Hesdin 350; Saint-Omer 2,000; Calais 600; Aire 850; Boulogne 400; Helfaut 100.

Le total de cet effectif est donc de 25,300 hommes.

—

Les candidats pour l'admission à l'école spéciale militaire sont informés que les compositions se feront les 1er, 2 et 3 juin prochain, à huit heures du matin, dans les villes ci-après désignées, savoir:

Paris (où se réunissent les candidats des départements de l'Aisne, Ardennes, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Yonne, Cher, Marne, Douai, Nord, Pas-de-Calais, Somme.

—

Hier, Wattrelos a eu son carrousel des années précédentes. Le beau temps a favorisé le cortège équestre qui se composait de plus de quatre-vingt chevaux. Les villages voisins avaient déversé dans Wattrelos un nombreux contingent de spectateurs, et Roubaix était aussi largement représenté. A cinq heures de l'après-midi, les cavaliers, après une promenade à travers les rues, se rendirent au lieu ou devait se faire le carrousel. Plus de cinquante concurrents entrèrent en lice et la fête se termina assez tard dans la soirée, par la distribution des prix. Elle ne cessa pas un moment d'être très-animée et très-gaie.

—

L'inconvénient des beaux étalages.

M. V... cordonnier, rue des Longues Haies, avait mis en montre, dans la matinée de Dimanche, une magnifique paire de pantouffles, sûr d'en affrioler le public.

En effet, plusieurs personnes s'arrêtaient pour admirer la chaussure, et l'une d'elles, la femme G... pénétra dans la boutique pour en faire l'achat.

Pendant que la femme G..., examinait les pantouffles, le cordonnier fut appelé dans l'arrière-boutique, et quand il revint, un instant après, acheteuse et pantouffles avaient disparu sans laisser leur carte.

Le cordonnier porta plainte aussitôt. La femme G..., rendra les pantouffles et recevra la punition de son escroquerie.

—

Hier dimanche, un accident s'est produit sur la place de la Gare, à Lille. Un vieillard portant sous les bras de volumineux paquets, traversait la rue de la Gare à la hauteur de la rue du Priez, quand il fut renversé par des chevaux attelés à une voiture de maître, dont deux roues lui passèrent sur le corps.

Nous nous ferons volontiers l'écho du public justement ému par la fréquence de ces sortes d'accidents; la plus vulgaire prudence fait un devoir aux conducteurs de ralentir l'allure de leurs chevaux à l'approche du croisement de certaines rues dont la chaussée est habituellement encombrée de piétons.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 mai.

Emile Cartigny, rue d'Archimède, cour Cliquet, 4. — Jules Delbergue, fort Mullier. — Hélène Bulteau, sentier des Pères. — Marie Parent, rue de Lille, 78. — Marie Callens, rue Notre-Dame, 49. — Marguerite Lepercq, rue Delatre, cité St-Joseph, 11. — Marie Fraignac, Grande Rue.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 mai.

Emile Bernolet, 1 an, au Pile, rue Neuve, 7. — Emile Knockaert, 2 mois, rue de la Limite, cour Lagous. — Aurélie Jourdain, 14 ans, rue Tur ot, 136. — Achille Duhamel, 21 ans, garçon de café, hôtel Dieu. — Léon Mollet, 1 mois, rue de Tourcoing, 105. — Catherine Tiberghien, 86 ans, journalière, hôtel Dieu. — Jean-Baptiste Waitrelos, 15 jours, rue de l'Epeule, 34. — Emile Leclercq, 4 mois, au Pile.

Etat Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mai. — Pierre Houpez, à la Malsence. — Albert Massart, à l'Epinette. — Julienne-Virginie Cailloux, chemin de la Latte. — Jean-Baptiste Lenettre, rue de la Cloche. — Georges Verbeke, rue des Moulins. — Clara Desœulin, à la Croix-Rouge.

DU 21. — Emile Lambaere, à la Marlière. — Gustave Doutreluingne, Pont-de-Neuville. — Alphonse Gadron, à la Croix-Rouge. — Blanche-Charlotte Holleberque, rue du Flocon. — Emile Lefebvre, au Cœur Joyeux. — Marie Chambeau, aux Phalempins. — Angèle Duquesne, chemin des Mottes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 mai. — Virginie-Sophie Vourisselhem, 52 ans, tailleuse, rue du Casino. — Henri Vandenberghe, 12 jours, à la Croix-Rouge. — Josephine Hervan, 79 ans, sans profession, chemin de la Blanche-Porte. — Angèle Choubart, 3 ans 5 mois, à la Croix-Rouge.

DU 21. — Celine Delannoy, 1 an 9 mois, rue de Menin.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur PIERRE-CONSTANTIN PROUVOST, marguillier et trésorier de la fabrique de l'église Notre Dame, décédé à Roubaix, le 21 mai 1876, dans sa 68e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le mardi 23 mai 1876, à 9 heures, aux **vigiles** le même jour, à 6 heures 1/2, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le mercredi 24 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, n° 58.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 24 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE WATTEL, époux de Dame ADÈLE D'HALLUIN, décédée à Roubaix, le 6 avril 1875, à l'âge de 59 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Pélerinage à N.-D. des Ardents

Hier dimanche, a eu lieu à Arras le pélerinage à Notre-Dame des Ardents. La foule des pèlerins était considérable pour cette fête singulièrement favorisée par le temps, et rehaussée par la présence de plusieurs prélats parmi lesquels se trouvaient Mgr Mermillod, l'illustre exilé de Genève. A leur arrivée, les conférences de St-Vincent de Paul se rendirent immédiatement à l'église de Notre-Dame des Ardents pour assister à la messe; les communions y furent nombreuses.

Deux heures après tous se retrouvaient dans les cloîtres magnifiques de Saint-Vaast pour la réunion annuelle des conférences du Nord et du Pas-de-Calais. Après la lecture de plusieurs rapports très-éloquents, Mgr Mermillod adressa quelques mots d'encouragement à son auditoire et finit au milieu d'acclamations unanimes en faisant des vœux pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France qu'il appelle sa nouvelle patrie.

Les cloches de la cathédrale annoncèrent la sortie de la procession vers deux heures. Rien n'était plus curieux que la légende du saint Cierge représentée dans cette cérémonie. Parmi les groupes qui furent le plus remarqués nous pouvons citer celui des mineurs, celui des femmes du *Portel* et celui des Sœurs Ursulines représentant des abbesses. Les musiques du 33e de ligne, du 2e du génie et les fanfares des Frères, alternaient avec les chants religieux exécutés par la maîtrise de la cathédrale et les jeunes séminaristes.

Mgr de la Tour d'Auvergne et les autres prélats réunis à Arras formaient cette procession qui s'étendait sur un espace de près de 3 kilomètres.

Nous devons une mention particulière au magnifique reposoir construit par les soins des autorités militaires. Une grande croix se détachait sur un fond bleu. Des deux côtés se trouvaient des panoplies, des trophées d'armes, des soleils formés par la réunion de baïonnettes et baguettes de fusils. Des pyramides de boulets se dressaient devant cette croix, sur le sommet de laquelle le soleil faisait refléter ces mots: Dieu et Patrie.

Quand le cortége revint à la cathédrale, les évêques bénirent la foule agenouillée devant eux; aussitôt s'élevèrent des cris de vive Pie IX! Vivent Nos Seigneurs les évêques!

Tous les témoins de cette cérémonie montrèrent une touchante sympathie aux organisateurs d'une si belle fête. Espérons que N.-D. des Ardents sera touchée par nos ferventes prières et qu'elle daignera nous continuer une protection que nos dissensions politiques nous rendent plus nécessaire que jamais. (*Vraie France*).

Faits Divers

Par décret inséré au *Journal officiel* d'hier, M. Louis Ricouart est nommé adjoint au maire d'Arras.

— LE CRIME DE VINCENNES ENTERREMENT DE LA VICTIME. — Hier ont eu lieu les obsèques de Jeanne Daveluy.

La population du quartier du Gros-Caillou a fait de cette cérémonie une manifestation des plus touchantes.

A onze heures, le corps de la petite Jeanne transporté de la Morgue au passage de l'Alma, y était exposé sous la porte cochère, toute tendue de draperies blanches. Sur le cercueil, plusieurs couronnes, ainsi que des bouquets offerts par les amies de l'enfant.

Une foule nombreuse avait envahi le passage, mais en présence de cette affluence de monde, la police s'était empressée de réglementer la circulation.

Le public, rangé sur les trottoirs, a pu ainsi circuler peu à peu devant le cercueil.

A midi moins quelques minutes le convoi s'est dirigé vers l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. Ce convoi se composait d'un brancard de première classe porté par deux employés des pompes funèbres.

A côté du cercueil marchaient huit jeunes filles vêtues de blanc, appartenant à l'institution où avait été la petite Jeanne.

Une dame âgée, peut-être la maîtresse de pension portait une énorme couronne de fleurs naturelles.

Dans une voiture, nous avons remarqué Mme Barbotte, la concierge de la maison et Mme Daveluy, femme à la figure rougeaude, à la physionomie vulgaire. Elle pleurait à chaudes larmes.

MM. Macé commissaire aux délégations judiciaires, le commissaire de police du quartier et un membre du parquet du procureur de la République assistaient à la cérémonie.

On peut évaluer à cinq cent le nombre des personnes qui composaient le convoi.

Devant la maison, comme aussi à la porte de l'église, une petite fille habillée de blanc tenait une bourse. S'il faut en juger par l'empressement que les assistants appartenant pour la plupart à la classe ouvrière mettaient à y déposer leur obole, la collecte a dû être assez abondante. En même temps, Mme Petit circulait, une bourse à la main, implorant la charité pour la pauvre mère, à laquelle l'argent ainsi offert pourra procurer quelque soulagement.

VILLENEUVE-LÈS AVIGNON, 18 mai. — Le moulin de l'Arrière est situé à environ un kilomètre de Pujault. Ce moulin, qui était géré par Blaise Bouvet, sa femme et un garçon meunier, appartient au beau-frère de Bouvet.

Bouvet querellait souvent sa femme la jalousie s'était emparée de lui depuis que le garçon meunier était à son service. Il était, paraît-il, fainéant et buveur. Sa femme lui reprochait sa paresse et son ivrognerie. Il y avait dans le ménage des scènes violentes qui dégénéraient souvent en pugilats et qui se terminèrent enfin par le meurtre de la femme.

La femme Bouvet, quoique couverte de sang, avait eu cependant le courage, après la tentative d'assassinat dont elle venait d'être l'objet, de se traîner jusqu'au moulin Chiron, où elle est encore.

Quoique pouvant à peine parler, elle a pu dire, en regardant ses enfants qui sanglotaient auprès d'elle:

« Il y a dix ans que je souffre, non » pas pour moi, mais pour mes pauvres » enfants. »

Quant à Bouvet, il n'a opposé aucune résistance quand on l'a arrêté. Après un interrogatoire sommaire, il a été conduit à la prison de Villeneuve; il sera très prochainement transféré à la maison d'arrêt d'Uzès.

Il n'a manifesté aucun repentir de l'acte épouvantable qu'il venait de commettre. Avec un sang froid cynique, il a répondu, toujours en provençal, à une question qui venait de lui être posée par le brigadier de gendarmerie:

« J'ai assez vécu avec elle; c'est ter- » miné à présent, je n'ai plus de conseil » à recevoir. » A. VILLEROY.

— Les journaux des Pyrénées-Orientales donnent des détails navrants sur la catastrophe de Collioure. En voici quelques extraits:

Vers deux heures du matin un premier bateau apparaissait devant la plage du Faubourg, c'était la *Claire*, patron Joseph Py.

La mer était tellement forte en ce moment, qu'une vague balaya le pont et enleva le gouvernail et les avirons.

A cinquante mètres environ du rivage, deux matelots, Bonaventure Joly et Théodore Oliveer abandonnèrent le bord et cherchèrent à gagner le rivage en nageant. Ils avaient trop compté sur leurs forces et auraient infailliblement péri si François-Ferrer Escoubeyrou ne se fût jeté à la mer, et au péril de sa vie ne les eût retirés l'un après l'autre du milieu des brisants où ils étaient engagés.

Il était cinq heures du soir quand apparut en détresse à la pointe de l'île Saint-Vincent, à 400 mètres environ du rivage, le bateau le *Magenta*, patron Pujol-Majiu. Deux minutes après, le bateau chavira.

Aussitôt quatre marins, de ceux-là mêmes qui tout à l'heure couraient de si grands dangers, Py, Oliveer, Pierre Bernardi, François Guiot, Joseph Nomdedeu, se précipitent dans une petite embarcation non pontée, la lancent à l'eau et se dirigent vers le *Magenta* pour sauver l'équipage qui se tient sur la quille.

Après des efforts surhumains, ils accostent le *Magenta* et recueillent trois matelots et le mousse. Restait encore le patron. Après de nouveaux efforts, on accoste de nouveau le bateau chaviré, et on arrache le patron Pujol de la quille où il était cramponné.

L'embarcation s'éloigne alors du *Magenta* et se dirige vers la terre. Au bout de cinq minutes, une vague déferle et emplit la barque.